



Licence Entraînement sportif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Entraînement sportif. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036609

HAL Id: hceres-02036609

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036609>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001187

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

Présentation de la mention

La licence Entraînement sportif de l'Université Blaise-Pascal (UBP) est une des quatre mentions du domaine STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Comme les autres licences de ce domaine, elle a un double objectif : inculquer une culture pluridisciplinaire autour des activités physiques et sportives et former des entraîneurs sportifs en accord avec le décret du 12 octobre 2006 en natation, préparation physique et éventuellement tennis et/ou rugby. Ces choix de spécialités sportives sont motivés par le contexte local et donnent lieu à la délivrance d'une carte professionnelle au niveau régional. Les étudiants diplômés de la licence Entraînement sportif peuvent soit se professionnaliser, soit continuer en master STAPS dans l'établissement, soit préparer des concours de la fonction publique.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	92
Nombre d'inscrits en L2	30
Nombre d'inscrits en L3	25
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	8 %
% d'abandon en L1	7,8 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Entraînement sportif, comme les autres licences du domaine STAPS, propose un contenu commun d'enseignement jusqu'au semestre 3 (S3), puis une spécialisation progressive à partir du semestre 4 (S4). La maquette d'enseignement présente des contenus en cohérence avec les objectifs. Les porteurs du projet restreignent les spécialités sportives à quatre, et les moyens mis en œuvre pour les étudiants désirant faire une licence Entraînement sportif, mais pratiquant une autre spécialité, ne sont pas précisés. Même si une certaine imprécision dans la



description est observable, les stages proposés sont nombreux et significatifs pour une bonne connaissance du milieu professionnel. A contrario, le manque d'intervenants professionnels dans la formation peut altérer sa qualité.

L'UFR (Unité de formation et de recherche) STAPS propose de nombreux dispositifs pour permettre aux étudiants de réussir au mieux le cursus de licence. Ainsi, les étudiants de première année (L1) et de deuxième année (L2) de licence se voient remettre un emploi du temps individualisé en début d'année. Des cours d'entrée en matière puis de remise à niveau sont proposés, de même que du tutorat. Malgré ces nombreuses actions, il apparaît que peu d'étudiants réussissent la première année (moins de 40 %).

Le dossier ne fait pas apparaître de préparation spécifique pour les licences professionnelles du domaine. Les porteurs du projet présentent cette mention comme un diplôme professionnel, sans fournir de données chiffrées concernant le taux d'insertion des diplômés ni au niveau licence, ni au niveau master.

L'équipe pédagogique de la licence Entraînement sportif est bien structurée, mais l'organigramme fonctionnel est imprécis. L'équipe s'est saisie de la question des évaluations pour apporter des améliorations à la formation. Les porteurs du projet ont partiellement pris en compte les remarques formulées par la commission d'autoévaluation. Enfin, ces derniers devraient mettre en place d'autres dispositifs pour améliorer les taux de réussites en L1.

- Points forts :
 - La maquette des enseignements est en cohérence avec les objectifs pédagogiques.
 - Des stages existent en milieu professionnel en L2 et L3.
 - Les porteurs de projet ont partiellement pris en compte les recommandations de la commission d'autoévaluation.
 - Le projet fait état d'une aide pédagogique significative à l'étudiant (tutorat, informations, mise à niveau).

- Points faibles :
 - Les données chiffrées sur l'insertion au niveau licence, sur la poursuite d'études en master et sur l'insertion professionnelle au niveau master n'apparaissent pas.
 - Manquent également des informations sur la communication et sur les moyens mis en œuvre pour les étudiants désirant faire une licence Entraînement sportif dans une autre spécialité sportive que celles proposées par l'établissement.
 - Les possibilités de passerelles pour les réorientations ne sont pas formalisées ou sont absentes.
 - Il n'existe pas d'évaluation des enseignements.
 - Les enseignements ouvrant sur les licences professionnelles proposées par l'établissement sont absents.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer le suivi des étudiants ayant quitté la formation en cours de parcours et de développer des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il conviendrait de mieux détailler, expliciter et analyser les moyens mis en œuvre pour lutter contre la faiblesse des taux de réussite en L1.

Une attention toute particulière devrait être désormais portée aux débouchés professionnels pour les diplômés de la licence Entraînement sportif.

Les enseignements permettant la poursuite en licence professionnelle mériteraient d'être clairement identifiés.